

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise**

**Nom du produit:** Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** SC700455

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Produits chimiques de laboratoire

**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Numéro de téléphone de secours:**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange:**



**Nocif pour l'environnement**

Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2



**Inflammable**

Liquides inflammables, catégorie 2



**Risque pour la santé**

Danger en cas d'aspiration, catégorie 1

Toxicité reproductrice, catégorie 2



**Irritant**

Irritation de la peau, catégorie 2

Toxicité systémique pour certains organes cibles après exposition unique, catégorie 3

STOT SE 3.

Aspiration Tox.1.

Liquide inflammable. 2.

Aquatique chronique 2.

Reproductrice 2.

Irritation de la peau, catégorie 2.

STOT RE 2.

**Mentions d'avertissement :** Danger

**Mentions additionnelles de danger:**

Explosif ; risque d'explosion massif.

Explosif ; danger sérieux de projection.

Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Risque d'incendie ou d'explosion si chauffé.

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

En contact avec l'eau il dégage des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

Peut provoquer un incendie ou une explosion; puissant oxydant.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

Contient un gaz sous pression.  
Toxique si avalé.  
Mortel en cas de contact avec la peau.  
Peut être nocif si ingéré.  
Toxique. pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

**Déclaration de mise en garde:**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.  
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.  
En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.  
En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.  
En cas d'incendie : Utilisation pour extinction.  
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.  
Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
Éliminer les contenus récipients adéquatement.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 110-54-3	n-Hexane	93.681 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	6.3189 %
		Pourcentages par poids

**SECTION 4: Mesures de premiers soins**

**Description des mesures de premier secours**

**Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

**Après contact avec la peau :**

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincez soigneusement. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

**Après ingestion :**

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires. Irritation, toutes les voies d'exposition ; peut causer des irritations, des rougeurs et des douleurs. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements, la diarrhée, la pneumonie chimique, la dépression du système nerveux central. Peut causer une irritation des voies respiratoires, la dépression du système nerveux central, des étourdissements, la suffocation. Danger d'aspiration pulmonaire en cas d'ingestion. Exposition prolongée ou répétée peut causer un dégraissement de la peau et de la dermatite. Peut causer des troubles de la fertilité. Ingestion.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**

**Agent d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse. En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)

**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. Les vapeurs peuvent passer dans la source de feu et causer des retours de flammes. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie. Risque d'explosion en cas d'exposition aux flammes, à la chaleur ou à des oxydants.

**Conseil pour pompiers:**

**Équipement de protection:** Aucun(e)

**Informations supplémentaires (précautions):**

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Porter l'équipement de protection. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

**Précautions environnementales:**

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

**SECTION 7: Manutention et entreposage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Empêcher la formation d'aérosols. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvériser en espace clos.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Paramètres de contrôle:**

110-54-3, n-Hexane, ACGIH (VLS-MPT) 50 ppm MPT.  
110-54-3, n-Hexane, NIOSH (MPT) 50 ppm MPT; 180 mg/m3 MPT.  
110-54-3, n-Hexane, OSHA (LEPs) 500 ppm MPT ; 1800 mg/m3 MPT.  
110-54-3, n-Hexane, OSHA (LECT) 1000 ppm LECT; 3600 mg/m3 LECT.  
110-54-3, NIOSH, 1100 ppm IDLH (10% LEL).

**Contrôles techniques appropriés:**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

**Protection respiratoire:**

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.

**Protection de la peau:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.

**Protection oculaire:**

Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

**Mesures générales d'hygiène:**

Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non déterminé Non déterminé
<b>Odeur :</b>	Âcre hydrocarbure, odeur	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	151mm Hg à 25 °C ; 341,3 hPa (256,0 mmHg) à 37,7 °C ; 176,0 hPa (132,0 mmHg) à 20,0 °C
<b>Seuil d'odeur:</b>	Non déterminé	<b>Densité de la vapeur:</b>	2,97

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.14.2014

<b>Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane</b>			
<b>Valeur pH:</b>	7,0	<b>Densité relative:</b>	0,659 g/ml à 25 °C
<b>Point de fusion / congélation:</b>	- 95 °C	<b>Solubilités:</b>	Insoluble.
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	69 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	-15 °C - creuset fermé (n-Hexane)	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	223,0 °C (433,4 °F)
<b>Taux d'évaporation:</b>	4,3	<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
<b>Densité à 20°C:</b>	Non déterminé		

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

**Réactivité:**

Stable sous des conditions normales.

**Stabilité chimique:**

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune en cas de traitement normal.

**Conditions à éviter:**

Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts. Chaleur, étincelles et flammes nues.

**Matériaux incompatibles:**

Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

### SECTION 11: Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

**Dermique:**

DL50 Lapin 3000 mg/kg 110-54-3.

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Domages/irritations oculaires sévères:** Aucune information additionnelle.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.

**Mutagénicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice:**

Classé comme toxique pour la reproduction humaine.

**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité**

Poisson (aiguë 110-54-3; , 96 heures CL50 Pimephales promelas : 2,1 - 2,98 mg/L [écoulement].

**Persistance et dégradabilité:**

Facilement dégradable dans l'environnement.

**Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.

**Mobilité dans le sol:**

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.

**SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

**Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**US DOT (Département des transports américain)**

**N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1208

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Hexanes.

**Classe de risques:** 3

**Groupe d'emballage:** II.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.

**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Hexanes.

**Classe de risques:** 3

**Groupe d'emballage:** II.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.

**Commentaires:**

Aucun(e)



**SECTION 15: Informations réglementaires**

**États-Unis (É.-U.)**

**Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

110-54-3 n-Hexane.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Proposition 65 (Californie):**

**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada**

**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 2-0-0

**HMIS:** 2-0-0

**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)

**Abréviations et acronymes:**

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.14.2014

**Chlorure sébacoylé 4 % dans hexane**

- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)  
NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).  
DOT US Department of Transportation.  
IATA Association internationale du transport aérien.  
GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.  
ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux  
CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).  
NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).  
HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).  
WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).  
DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).